

PACK FORMATION 2010

CACES 1 OU 3 – RECYCLAGE

OBJECTIFS :

- RENOUELER UN CACES CATEGORIES 1 OU 3 A LA CONDUITE DES CHARIOTS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE
- ETRE CAPABLE D'APPLIQUER LES REGLES DE SECURITE LIEES A LA FONCTION DE CONDUCTEUR DE CHARIOTS AUTOMATEURS A CONDUCTEUR PORTE DES CATEGORIES 1 OU 3 DE LA RECOMMANDATION CNAMTS R-389 TANT SUR LE PLAN THEORIQUE QUE PRATIQUE
- **VALIDATION CACES** CONFORMEMENT A LA RECOMMANDATION **CNAMTS R-389**

PUBLIC CONCERNE :

- SALARIES TITULAIRES D'UN CACES CATEGORIES 1 OU 3 DE MOINS DE 5 ANS DE LA RECOMMANDATION CNAMTS R-389

PRE-REQUIS :

- PRESENTER LES APTITUDES MEDICALES REQUISES

METHODES PEDAGOGIQUES :

- BASEES ESSENTIELLEMENT SUR LE VISUEL ET LA MEMOIRE AVEC REMISE D'UN SUPPORT PEDAGOGIQUE SPECIFIQUE
- PARTIE PRATIQUE EFFECTUEE SUR 2 TYPES DE CHARIOTS (MOTEUR THERMIQUE ET ELECTRIQUE)
- EXERCICES DE CONDUITE EFFECTUES SUR 2 TYPES DE SOL (INTERIEUR ET EXTERIEUR DES BATIMENTS)
- REMISE D'UN SUPPORT DE COURS A CHAQUE PARTICIPANT

ÉVALUATION DES ACQUIS :

- EVALUATION FINALE (DUREE INCLUSE DANS LES HEURES DE THEORIE ET DE PRATIQUE)
- TESTS DEFINIS SUIVANT LA NOUVELLE RECOMMANDATION CNAMTS R-389 DU 1ER JANVIER 2001
- CACES DELIVRE PAR UN ORGANISME ACCREDITE "TESTEUR"

DURÉE : 1 JOUR DE FORMATION + 1 JOUR DE TEST, SOIT 2 JOURS AU TOTAL

PROGRAMME

1. FORMATION THEORIQUE

- Législation et réglementation
- Consignes de conduite, symbolisation
- Capacité nominale
- Cas de renversement
- Entretien de l'appareil
- Organes de sécurité
- Responsabilité du cariste
- Interdictions formelles
- Vérification avant utilisation
- Sécurité lors de la mise en charge
- Prévention des risques

2. FORMATION PRATIQUE

- Présentation et technologie des chariots
- Conduite à vide dans un circuit
- Dépose d'une charge
- Vérification avant départ
- Prise d'une charge
- Evolution en charge dans un circuit

3. EXAMEN

- Contrôle des connaissances et du savoir-faire de chaque stagiaire

PROGRAMME COFINANCE PAR :

